

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

DE-013-2025

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	07
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	10
Date de la convocation	10/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents non excusés : TESSA née BONNARDEL Dorine

Absent excusé représenté : LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)
LEVY Claude (pouvoir à Pablito LORIDON)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Mme Nelly BETEILLE a été élue secrétaire.

Objet : Création de commissions communales

Monsieur le Maire expose :

- Que les commissions communales sont créées à l'initiative du conseil municipal et que conformément à l'article L.212-22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)
- Qu'elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux ;
- **Que le Maire en est président de droit ;**
- Que des comités consultatifs seront créés chaque fois que cela sera nécessaire à l'initiative du conseil municipal qui en fixe la composition sur proposition du Maire ;
- Qu'en application de l'article L.2121-21 du C.G.C.T., le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres ;

Le Conseil Municipal, sur l'exposé de Monsieur Michel PONS, Maire, décide à l'unanimité de voter à main levée et de créer les commissions suivantes :

1. Commission des Travaux, Eau et assainissement : 6 sièges.
2. Commission Service à la population : 4 sièges.
3. Commission Communication : 5 sièges.
4. Commission Finances : 5 sièges.
5. Commission Urbanisme : 5 sièges.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250116-DE-013-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2025

et désigne les membres siégeant dans les différentes commissions comme suit,

Commission des Travaux, Eau et assainissement :

Michel PONS, Claude LEVY, Pablito LORIDON, Nelly BETEILLE, Joëlle IMBERT, Robert PAUCHON

Commission Service à la population :

Michel PONS, Joëlle IMBERT, Chantal CELCE, Simon FLEURY

Commission Communication :

Michel PONS, Joëlle IMBERT, Chantal CELCE, Claude LEVY, Antoine LE MAGADURE

Commission Finances :

Michel PONS, Pablito LORIDON, Nelly BETEILLE, Chantal CELCE, Robert PAUCHON

Commission Urbanisme :

Michel PONS, Pablito LORIDON, Nelly BETEILLE, Claude LEVY, Robert PAUCHON

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

